

SITE PARC STOLL

CONTEXTE ET ENJEUX

Ce que nous dénommons parc Stoll est constitué par la partie Nord de l'ancienne propriété Stoll. Ce site est remarquable par sa géographie (un coteau), puisqu'il occupe un des versants des affluents de la Chère, ruisseau qui passe en contrebas. La topographie marquée, orientée vers le nord, offre des vues intéressantes, en belvédère depuis la grande prairie arborée, sur le coteau opposé qui accueillera le futur lotissement d'habitations du Mauny.

Il est également intéressant pour sa végétation. Le parc est en effet composé d'une vaste prairie plantée de nombreux arbres, dont certains sont remarquables. Les essences d'arbres témoignent d'une part et très probablement de plantations réalisées au 19e siècle. On notera notamment la présence de grands séquoias centenaires qui marquent les lieux de leur silhouette. D'autre part, de dynamiques de végétation spontanée avec un cortège floristique lié à la présence du cours d'eau. La dénomination de parc est donc parfaitement appropriée.

Cette emprise de 1,5 hectares occupe une position charnière entre le centre-bourg (situé au Sud/Est) et les espaces résidentiels Nord. La localisation et l'identité de ce site en font un lieu paysager stratégique dans le fonctionnement et la qualité de vie du centre-bourg. L'ouverture du parc Stoll au public est donc une très belle opportunité pour renforcer la qualité des espaces publics et paysager du bourg. Ses enjeux sont multiples :

- enjeu d'ouverture au public (détente et accompagnement de petits événements)
- enjeu de mise en lien du bourg pour les quartiers résidentiels voisins/limitrophes, par une liaison piétons et cycles
- enjeu de conservation d'un espace paysager en coeur de bourg offrant de la fraîcheur et accueillant pour la biodiversité.



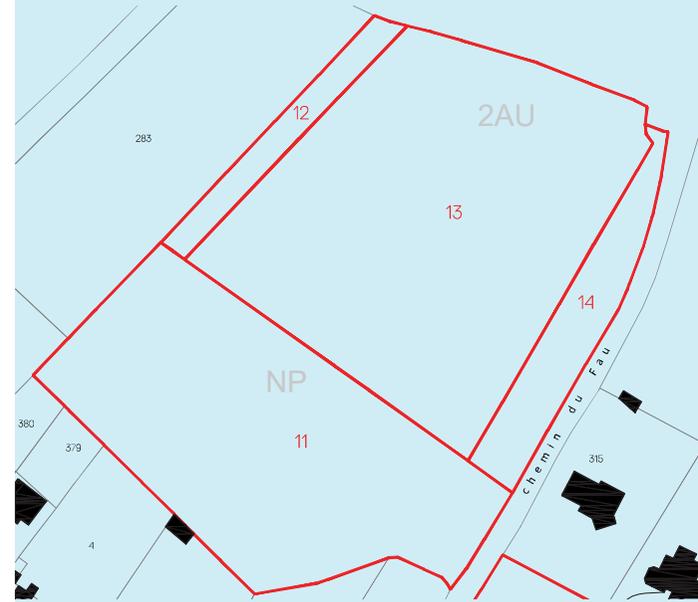
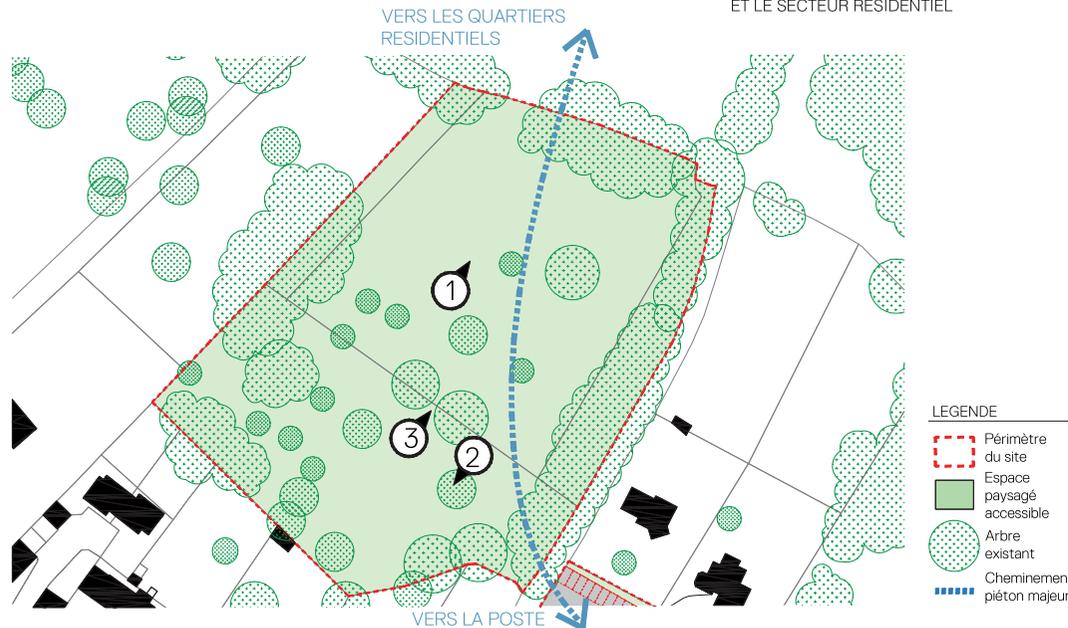
2 - VUE VERS LA MAISON STOLL



3 - SEQUIOIAS REMARQUABLES



1 - VERS LA CHÈRE ET LE SECTEUR RÉSIDENTIEL



Parcelles	Surface	Commentaire
AB 11	5 682 m ²	
AB 12	615 m ²	
AB 13	7 362 m ²	
AB 14	1 180 m ²	
Total (4u)	14 839 m ²	Parc STOLL

MAITRISE FONCIERE - 4 PARCELLES PRIVEES EN COURS D'ACQUISITION PAR LA COMMUNE CLASSEES ZONE NATURELLE

Eléments du programme

- Remise en état et mise en valeur du site pour en faire un espace vert public
- Matérialisation d'un maillon manquant au schéma des cheminements doux (trame verte communale) vers les chemins de randonnées et les espaces résidentiels Nord
- Faciliter l'accueil du public pour l'organisation d'événements de plein air au cœur du centre bourg

MODE DE REALISATION

- La collectivité réaliserait la mise en valeur du site
- La collectivité aurait à sa charge l'entretien du site et gèrerait les mises à disposition auprès des utilisateurs

SITE B

PRIORITÉ



SITE PARC STOLL

PRINCIPE D'ORGANISATION



OBJECTIFS PARTAGES

L'objectif est d'ouvrir le parc Stoll afin qu'il devienne un espace public majeur du centre bourg, un espace de nature et de récréation pour tous les habitants ; et qu'il participe à compléter le maillage de liaisons douces et parcours à l'échelle communale.

Il s'agira de conserver son caractère actuel de parc et d'y renforcer les usages, les liens piétons et cycles ainsi que la biodiversité par le traitement des différentes ambiances paysagères.

PROGRAMMATION

Le projet devra respecter le caractère paysager du site avec la prise en compte d'une certaine forme de naturalité. La réflexion menée permettra de révéler et renforcer les différentes séquences paysagères, notamment en s'appuyant sur la topographie du site et en diversifiant les strates végétales du parc. Un travail de valorisation et de connaissance des arbres remarquables du site sera effectué ; il s'agira aussi d'anticiper leur renouvellement avec de nouvelles essences d'avenir adaptées au contexte de réchauffement climatique.

Les actions envisagées pour mener à bien la transformation du parc Stoll et son ouverture au public sont les suivantes : la création d'une traverse dédiée aux piétons et cycles pour relier le bourg et le secteur de Mauny. La mise en scène des entrées sud-est et nord, en travaillant leurs seuils et en installant du petit mobilier (accroche-vélos, passerelle...).

L'installation de petits équipements pour faciliter les usages (par exemple des lieux de pause pour profiter de la vue, de l'ombrage/du soleil ou bien des jeux adaptés à la topographie) ; la création d'espaces permettant l'accueil de manifestations et rassemblements en plein air (par exemple un théâtre de verdure qui tirera parti de la topographie). Un plan de gestion ainsi qu'une mission de suivi seront réalisés pour accompagner la vie du parc à moyen et long terme et favoriser la biodiversité. Il serait également opportun de faire réaliser des inventaires naturalistes du site. Situé à proximité immédiate des quartiers résidentiels et des activités économiques et commerciales du cœur de bourg, le parc Stoll par sa position et la mise en valeur de son patrimoine arboré est destiné à devenir un lieu majeur de l'identité paysagère de Saint-Aubin-des-Châteaux.

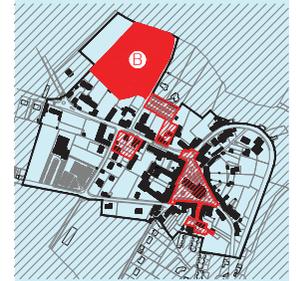
De plus, le parc Stoll occupera géographiquement le maillon central de la trame verte du cœur de bourg. La mise en place de cheminements dédiés et pratiques pour les mobilités douces permettra d'en faire un maillon essentiel des déplacements dans le centre-bourg.

LEGENDE

Prairie humide en bord de cours d'eau	Plate-forme en bois
Prairie en gestion différenciée	Franchissement du cours d'eau
Chemin principal piétons et vélos en sable stabilisé	Arbre existant conservé
Chemins fauchés	Patrimoine végétal d'intérêt

SITE B

PRIORITÉ

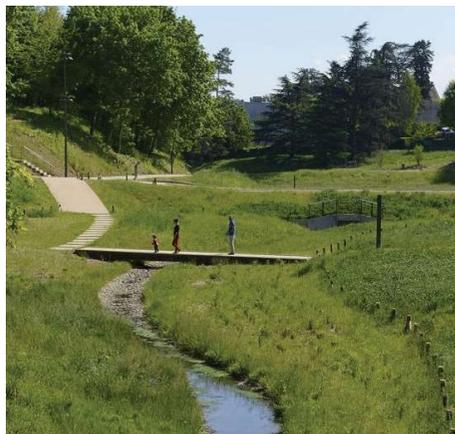


BIODIVERSITE
 > Confortement de la biodiversité (forêt comestible)
 > Sensibilisation à la biodiversité (panneaux informatifs)

HABITAT
ECONOMIE
SERVICES
IDENTITE
MOBILITES

SITE PARC STOLL

ILLUSTRATION DES POSSIBLES



BIODIVERSITÉ - Préservation des espaces fragiles
une traversée de ruisseau / un axe piéton et cycle bien identifiable



Des chemins décollés du sol
pour parcourir les secteurs plus humides



MOBILITÉ - Des Aménagements champêtres
Travailler la hiérarchie des circulations : traversée principale formalisée et accès secondaires simplement fauchés



BIODIVERSITÉ - Enrichir la palette végétale
Diversifier les strates végétales pour enrichir les séquences paysagères et la biodiversité potentielle



Favoriser des aménagements simples : ici, délimitation des espaces par des haies de Benjes



IDENTITE - Lieu de petits évènements
Tirer parti de la topographie et des arbres en place.



Travailler un plan de gestion pour diversifier les ambiances et favoriser la biodiversité



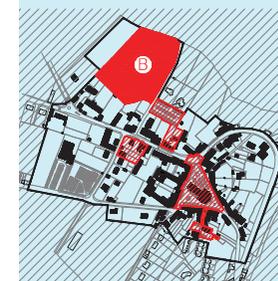
IDENTITE - S'approprier le parc
Mobilier bois, entre le jeu, le parcours et la scénographie des lieux



Qualifier des espaces avec des aménagements simples

SITE B

PRIORITÉ



ESTIMATION

Site Stoll	
Mise en valeur du site	243 050,85 €
Total HT	243 050,85 €

BIODIVERSITE

HABITAT

ECONOMIE

SERVICES

IDENTITÉ

MOBILITÉS